

**Comportements linguistiques et types
d'interférences dans la pratique du bilinguisme
chez l'enfant franco-roumain**

par

FELICIA DUMAS

Pornind de la tipologia comportamentelor lingvistice înregistrate în cazul bilingvismului individual a lui William Francis Mackey, propunem în lucrarea de față o interpretare a tipurilor de interferențe care apar între limbile română și franceză la copilul bilingv. Sînt analizate astfel comportamentele lingvistice reciproce și ne-reciproce, interferențele create de acestea în cazul copilului franco-român, precum și alte tipuri de interferențe produse de anumite dimensiuni ale interacțiunilor lingvistice ale acestuia, cum ar fi anumite ocazii sociale sau tipuri diferite de interlocutori. Propunem de asemenea o analiză a morfemelor bilingve, a cuvintelor și a frazelor bilingve ce caracterizează toate aceste interferențe franco-române.

Nous nous proposons d'étudier ici plusieurs types de comportements linguistiques de l'enfant bilingue, afin de pouvoir mieux analyser les différentes interférences engendrées par ceux-ci, lors de la pratique bilinguale du roumain et du français. Evidemment, comme dans la plupart – sinon l'intégralité – des études faites sur le bilinguisme, nous travaillerons sur un corpus enregistré chez notre propre enfant, âgé de cinq ans et demi. Né de père Français et de mère Roumaine, notre petit sujet bilingue fit l'apprentissage des deux langues selon les règles prescrites par les spécialistes en acquisitions du langage, chacun des deux parents lui parlant – dès sa naissance – exclusivement dans sa propre langue maternelle. Le résultat fut celui escompté, à la hauteur des attentes, nous fournissant un bel exemple de bilinguisme individuel.

Nous ferons donc ici la distinction entre le bilinguisme individuel et le bilinguisme collectif, le premier relevant d'une situation de contact linguistique personnelle, bien individualisée du point de vue des circonstances et du contexte de ce contact, tandis que le second reflète de façon très évidente le résultat collectif de la situation de contact linguistique instaurée entre deux langues, à un niveau communautaire, pour des raisons quelconques (historiques, géographiques, économiques, ou autres). Dans le cas bien précis de notre sujet bilingue, il s'agit donc de bilinguisme individuel, manifesté au niveau de deux codes linguistiques acquis dès sa naissance, le roumain et le français. Le premier représente sa langue maternelle et le deuxième, sa langue paternelle, acquise en milieu linguistique différent, majoritairement roumain, donc maternel.

Vu que jusqu'à l'âge de trois ans ce fut la période d'acquisitions linguistiques, les interférences franco-roumaines qui nous intéressent dans ce travail ont commencé à se faire présentes vers quatre ans, devenant de plus en plus nombreuses entre quatre et cinq ans. Agé à présent de cinq ans et demi, notre sujet bilingue est bien engagé sur le chemin de la séparation des deux codes, procédé qui s'achèvera très probablement, selon les dires et les observations confirmées des spécialistes, vers sept ans. A nous donc de nous dépêcher d'enregistrer et d'interpréter ses interférences, qui se font de plus en plus rares et «surveillées». La période d'interférences a pu être plus courte aussi à cause du démarrage assez tardif de la parole chez notre sujet bilingue, motivé peut-être par l'acquisition du français en milieu linguistique majoritairement roumain, donc non français, les deux codes linguistiques dont il faisait l'apprentissage appartenant chacun à l'un de ses parents. Par interférence, nous comprenons le fait d'employer des éléments d'une langue pendant l'usage – oral ou écrit – d'une autre langue. Nous devons donc faire la différence entre l'interférence et l'intégration. Le premier de ces phénomènes est individuel, relevant du bilinguisme individuel, tandis que le deuxième relève de la communauté linguistique. Le premier est une caractéristique du discours, le deuxième est une caractéristique du code (Mackey 1976: 414). D'ailleurs, nous précisons aussi d'emblée, que les interférences qui seront analysées dans ce travail relèveront uniquement du code oral, car l'acquisition de l'écrit ne caractérise pas encore notre petit locuteur bilingue.

Avec William Francis Mackey, nous parlerons de deux grands types de comportements linguistiques observés dans la pratique bilingue de notre petit sujet bilingue, le comportement réciproque et le comportement non-réciproque, chacun d'entre eux présentant des petites ramifications typologiques. «Il y a un comportement linguistique réciproque, lorsqu'un stimulus linguistique entraîne une réaction linguistique de la part de l'individu» (Mackey 1976: 417). Les relations réciproques comprennent les membres de la famille, du voisinage, du groupe de travail ou bien du groupe avec lequel on s'amuse. Dans notre cas très précis, les relations réciproques s'établissent avec les membres de la famille, la mère et le père, car notre sujet bilingue est enfant unique, ainsi qu'avec ses camarades de jeu, ou bien d'école, autrement dit, ceux qu'on pourrait désigner par le terme générique de membres de son groupe de copains, du groupe avec lequel il s'amuse, il joue. Exceptionnellement, les comportements linguistiques réciproques sont engendrés également par d'autres membres de sa famille française, lorsqu'on se déplace en milieu linguistique majoritairement français, ou avec d'autres membres de sa famille roumaine, lorsqu'il y a des contacts avec ceux-ci, qui n'habitent pas la même ville, ni la même région. On peut donc parler de comportements linguistiques de premier rang, engendrés par la relation avec son père, ou sa mère, donc par les relations père-enfant, mère-enfant et de comportements linguistiques – toujours réciproques – de second rang, engendrés

par toute interaction avec les locuteurs d'une langue ou de l'autre des deux qu'il maîtrise. En ce qui concerne le stimulus qui déclenche ces types de comportements, il peut être dans une langue, engendrant la réaction dans cette même langue, ou dans une autre langue, engendrant la réaction dans la deuxième, différente de celle-ci. Par exemple, lorsqu'on lui parle en français, le petit sujet bilingue – qui grandit en milieu linguistique majoritairement roumain, étant donc habitué à ce qu'on lui parle en roumain, répondra en français. Néanmoins, lorsque sa maman lui parle en roumain, en évoquant quelque chose qui lui rappelle son autre univers culturel – le français, sa réaction peut venir automatiquement en français. Il s'agit là d'une certaine orientation de ce déclenchement des comportements linguistique, car la direction contraire, du français vers le roumain est très rare, chez notre locuteur. C'est-à-dire que nous n'avons pas remarqué de réaction en roumain de sa part qui soit engendrée par et pendant une interaction verbale en français. En revanche, nous avons relevé une autre interaction stimulus – comportement linguistique, mentionnée par Mackey (1976), à savoir celle où le stimulus peut se retrouver dans un mélange des deux langues, donc du roumain et du français. Lorsqu'un locuteur roumain lui parle en français, en passant après au roumain, sa réaction peut venir dans n'importe laquelle des deux langues, en fonction de plusieurs facteurs, plus ou moins aléatoires, d'ailleurs: le lieu de l'interaction (si cela se passe en milieu marqué culturellement par le français – tel le Centre Culturel Français, par exemple, il réagira en français, si c'est plutôt un lieu neutre de ce point de vue, il réagira en roumain, car du coup l'endroit en question sera intégré automatiquement dans le milieu linguistique habituel, qui est celui de la pratique du roumain), le degré de familiarité avec l'interlocuteur (et dans ce cas, ce sera en fonction des compétences linguistiques de celui-ci, jugées par notre sujet bilingue), l'âge de son interlocuteur (si c'est un enfant, ou pas), son humeur propre à ce moment-là, etc. Par exemple, si sa petite copine, Roumaine, se met à chanter – sans transition aucune – au milieu d'une interaction réalisée exclusivement en roumain, une petite chanson en français (apprise par son grand-père, francophone), il réagira en français, ou bien envers elle, ou bien envers sa mère, témoin de leur interaction et dont il connaît les compétences linguistiques en français.

«Il y a comportement linguistique non-réciproque lorsque le sujet reçoit un stimulus, sans qu'il y ait réaction linguistique apparente... Cela s'applique à des formes de communication univoques comme la lecture des journaux, l'écoute de la radio, la rédaction d'un journal personnel et la prière» (Mackey 1976: 417). Par conséquent, les relations non-réciproques comprennent les interactions définies par rapport à la télévision ou la radio, par rapport aux livres, aux revues, etc. Dans notre cas très précis, on peut parler de comportements linguistiques non-réciproques de trois types:

1. complets, interactifs, engendrés par l'interaction avec son jeu vidéo préféré, Adibou, entièrement conçu en français;
2. à dominante visuelle, à grand impact narratif-dynamique. Il s'agit des rapports établis avec l'image télévisée ou enregistrée des dessins animés, ou des documentaires;
3. à dominante visuelle, à impact narratif-non dynamique. C'est le cas des interactions engendrées par la lecture des livres, ou des revues.

Le rôle principal de ce type de comportements est celui de mener à des acquisitions linguistiques. Plongé dans des univers imaginaires, entouré de héros fabuleux, notre petit sujet bilingue ne cesse de s'approprier des termes et des structures grammaticales, bref, est soumis à ce qu'on appelle un processus complet d'acquisitions lexicales et morpho-syntaxiques. Voyons maintenant comment fonctionne chacun de ces trois types de comportements non réciproques et de quelle façon ils orientent, en l'engendrant, le processus d'acquisitions lexico-grammaticales.

Adibou est le personnage principal d'un jeu multimédia interactif, spécialement conçu pour des enfants âgés de plus de 5 ans (dans son cas). C'est un petit garçon – nommé Adibou – qui initie son copain – le joueur – dans toutes sortes de connaissances encyclopédiques par des jeux de perspicacité interactifs. Les acquisitions lexicales se font par des jeux de sélection paradigmatiques semblables à ce que l'on appelle des exercices à trous, ainsi que par le maniement proprement dit de l'ordinateur, selon les instructions du jeu; les comptines et les chansons interprétées par Adibou se trouvent à la base du déclenchement du processus des acquisitions morpho-syntaxiques. Mentionnons ici seulement quelques exemples. Dans le premier cas, les instructions de régie, les «didascalies» de l'ordonnateur du jeu, permettent à notre joueur de s'approprier des termes informatiques de base, du genre **cliquer**: *Clique sur l'animal qui produit le son suivant*; ou bien: *Clique sur la bonne image, afin de remettre le sens de l'histoire dans l'ordre. Sélectionne ton animal en cliquant sur le pouce*. Des termes du vocabulaire concernant des animaux, des légumes, des fleurs, des habitations diverses du globe terrestre sont également appropriés grâce à ce jeu (il faut préciser qu'il y a plusieurs volets de ce jeu multimédia, à thèmes différents: Adibou à la campagne, Adibou sur la banquise, Adibou dans la jungle et la savane, etc.): ourang-outan, macaque, hippocampe, bleuet, asperge, chou-fleur, yourte (n.f., tente mongole), igloo (n.m.), etc. Pour ce qui est des comptines et des chansons, les acquisitions se font au niveau morpho-syntaxiques, des structures entières étant mémorisées à l'intérieur de celles-ci. Exemple: l'emploi de l'auxiliaire être pour le participe passé du verbe **entrer** n'est plus hésitant, grâce à la chanson des trois petits chats: «*Un, deux, trois, trois petits chats, trois vilains petits fripons, l'autre nuit, sans un bruit, sont entrés dans la maison...*»

Dans le cas des comportements linguistiques engendrés par l'image enregistrée ou télévisuelle des dessins animés, le processus des acquisitions linguistiques, lexicales et morpho-syntaxiques se déroule de la même façon. Le petit sujet bilingue a même la conscience de ses acquisitions et au niveau métalinguistique, il explique en indiquant avec précision la source exacte de sa nouvelle structure syntaxique ou de son nouveau lexème. Il emploie sa nouvelle acquisition dans ses conversations usuelles avec ses interlocuteurs privilégiés – son père et sa mère –, qui surpris de son évolution langagière, lui font souvent des remarques du genre «Mais où as-tu entendu cela?». C'est, – dirait-on –, justement le type de réaction interactionnelle attendue, car il répond tout de suite, en souriant et plein de fierté, en indiquant toujours la source exacte de son modèle linguistique: en général un personnage de dessins animés. Les acquisitions se font, évidemment, dans les deux langues, en roumain et en français. Exemple: il raconte une scène imaginaire avec un personnage négatif qui commet une erreur, et tout de suite après il le traite de *senil* et *stupid* (en roumain). Ensuite, pour bien s'assurer de l'acquisition exacte qu'il vient de faire, il demande à sa mère de lui expliquer ce que *senil* et, respectivement *stupid* veulent dire très précisément. L'explication est acceptée sans trop de commentaires et reprise, un certain temps après, réadaptée par ses soins personnels, ayant comme destinataire l'une de ses peluches préférées, qu'il initie à son tour sur le chemin du bilinguisme. Définition sémantique initiale, fournie par sa maman: «*senil* se dit d'un vieillard qui commence à devenir trop vieux, à perdre la tête et ne sait plus avec exactitude où faire certaines choses, par exemple, où faire pipi...», qui devient par la suite, réadaptée: «*senil* ça veut dire quelqu'un qui ne sait plus, parce qu'il est trop vieux, où mettre une marmite à la cuisine, et au lieu de la mettre sur le feu, la met sur le lit de sa chambre à coucher!» L'acquisition a été parfaitement assimilée. Ou bien, une structure morpho-syntaxique complexe, acquise d'un documentaire français préféré sur les petits trains de France, donc en français cette fois-ci: un certain Gisclain, constructeur de trains, «fut tué sur le coup». D'abord répétée dans son contexte d'origine, avec donc le même sujet, la structure est par la suite récontextualisée et employée avec des sujets imaginaires, en général des monstres ou des robots. Si on ne lui demande pas quelle est la source prêteuse de son syntagme, il nous le dit lui-même, toujours avec beaucoup de fierté. Ce qui est intéressant dans son cas très précis de locuteur bilingue est son intérêt de se mettre à jour en quelque sorte avec les acquisitions dans les deux langues. Donc, une fois apprise la structure mentionnée ci-dessus, il se renseigne auprès du locuteur par excellence de l'autre langue, en l'occurrence le roumain – langue attribuée à sa mère, sur son équivalent en roumain. «Maman, comment ça se dit *fut tué sur le coup* en roumain?» Ou bien, pour l'autre exemple cité, «maman, comment ça se dit *stupid* en français?». Une fois renseigné, il va répéter ses acquisitions auprès de son autre interlocuteur privilégié, son père, représentant par excellence de toute

catégorie abstraite de la classe des locuteurs du français. Il fait donc des exercices de traduction, de transpositions, dans un effort inlassable et passionnant de combler des lacunes, afin de parvenir à une situation idéale, de bilinguisme parfait, dont il est parfaitement conscient à l'âge de 5 ans déjà!

Il en est de même du troisième type de comportements linguistiques non réciproques, orienté par la lecture des livres ou des revues de son âge. Evidemment, il s'agit d'une lecture faite par un adulte, d'habitude ses parents, car il n'est qu'au tout début du processus d'initiation à la lecture! Heureusement d'ailleurs à 5 ans et demi! Les acquisitions se font de la même façon, qu'elles soient lexicales ou morpho-syntaxiques. Il faut remarquer néanmoins une préférence marquée pour les lectures en français, faites par son interlocuteur français par excellence – son papa français. Dans ce cas, les acquisitions se font en bloc, par mémorisation parfois intégrale de textes narratifs de dimensions assez surprenantes! Un seul exemple à tout hasard: Deux lapins se dispute, en se lançant des paroles injurieuses. Evidemment, c'est le domaine qui fascine tout type de locuteur, dans toutes les langues dont on fait l'apprentissage. Des expressions telles, «Bandit destructeur!» ou «Prends ça dans l'oeil!», «Attention à mon gauche!», «Méfie-toi de mon droit» (cf. Boujon 1989) sont appropriées avec plaisir et fous rires et récontextualisées par la suite, dans toutes sortes de scénarios imaginaires avec des héros querelleurs, ou, en plaisantant, lors des disputes avec son père!

Les acquisitions font place aux interférences au niveau des comportements linguistiques réciproques, surtout de ceux de premier rang. En parlant uniquement en français avec son père, en roumain mais aussi en français avec sa mère, et occasionnellement en français seulement avec sa famille française de France et en roumain seulement avec ses tantes et ses grands-parents roumains, notre petit locuteur bilingue fournit parfois des interférences entre les deux systèmes linguistiques qu'il maîtrise, en créant ce que Mackey appelle des mots bilingues, des morphèmes ou des phrases bilingues. Les mots peuvent être bilingues s'ils sont formés de morphèmes provenant de deux langues différentes. L'analyse au niveau du mot assigne chaque morphème à la langue à laquelle il appartient (Mackey 1976: 429). Un exemple des plus révélateurs est celui de **Reveiaș**, qui veut dire petit réveil, mot transporté du français en roumain, et employé à la place du syntagme roumain assez long *ceas deșteptător*. Il se décompose en morphèmes, français et roumain, **réveill/aș**. **Siusetuță** représente un autre exemple de mot bilingue, décomposable en deux morphèmes appartenant aux deux langues, le premier à la langue française et le deuxième, au roumain: **sucett/uță**. Ce sont deux exemples d'interférences du français en roumain, les deux mots étant employés dans des phrases roumaines, adressées à sa mère. Dans les deux cas il s'agit de l'adjonction à une base française d'un morphème lexical à valeur sémantique de diminution, à savoir un suffixe diminutif. Dans une autre

phrase en roumain, notre petit locuteur bilingue emploie le mot **rapropiat**: «Cățelul Doggy s-a rapropiat de mine», qui représente un autre exemple de mot bilingue, constitué du morphème lexical français **r-** (préfixe à valeur intensive) et la base roumaine **apropiat**. Mais, nous avons relevé aussi des exemples de mots bilingues formés avec des morphèmes grammaticaux (bilingues). Dans une phrase en français, cette fois-ci, le locuteur bilingue emploie le mot **ciocnî** de la façon suivante: «Mais, papa, ces trains ne se **ciocnî** pas!», évidemment avec le sens de cogner. Il s'agit ici d'un mot bilingue, qui peut être décomposé en deux morphèmes, le premier roumain **ciocn-**, et le deuxième, français, grammatical, adapté phonétiquement au roumain **î** (la désinence verbale de la troisième personne du pluriel, du présent de l'indicatif: **ent**). Un autre exemple du même type est représenté par la forme participiale du verbe **coincer**, employée dans une phrase en roumain, adaptée phonétiquement à la langue roumaine: «Nu pot să-l scot, e **coensat** aici!». Nous avons de nouveau un mot bilingue qui se décompose en deux morphèmes, le premier français **coinc-** (sous sa forme adaptée phonétiquement au roumain) et le deuxième, morpho-lexical, **-at**, appartenant à la langue roumaine. Le passé composé **a explozat** est formé pratiquement selon le même schéma: «Apoi a explozat cu putere, buum!». Le participe se décompose en deux morphèmes bilingues: le premier est **exploz-** (français, adapté phonétiquement au roumain) et le deuxième, c'est le morphème grammatical **-at**, désinence roumaine de la forme du participe passé pour notre verbe. Enfin, un dernier exemple du même genre nous est fourni par une forme roumaine du subjonctif présent (en roumain, conjunctiv): «Vreau să le **reliez**, nu să colorez». Le mot bilingue **reliez** peut être analysé du point de vue de sa structure bilinguale, en le décomposant en deux morphèmes: **relie-** (la base appartenant à la langue française) et la désinence roumaine du subjonctif présent de la première personne du singulier **-ez**. La signification du mot est évidemment, celle renfermée par la base française du verbe *relier*, le verbe étant employé à la place de son correspondant roumain, peu connu ou moins usité, *unesc*. Le type de comportement linguistique qui a mené à son acquisition en français est non-réciproque, engendré par rapport à une interaction avec des cahiers d'activités, qu'il résoud surtout avec son père et donc, uniquement en français. Voilà la raison pour laquelle, lors d'une interaction définie avec sa mère, à l'intérieur d'un comportement linguistique de type réciproque, il emploie le terme correspondant à son acquisition lexicale. Après l'avoir d'abord intégré au système grammatical de la langue roumaine, en créant ainsi cette forme d'interférence linguistique. Par conséquent, il y a des cas où, au delà de l'adaptation phonétique, on constate également une intégration morphologique, donc, grammaticale.

Une autre catégorie de mots bilingues est représentée donc, par les lexèmes qui, empruntés à une langue sont employés tels quels dans l'autre, étant soumis à une forme d'intégration grammaticale au système linguistique de cette-dernière.

Les exemples relevés dans notre corpus sont plus nombreux dans la direction des interférences produites entre le français et le roumain, dont l'orientation est du français vers le roumain. Il s'agit de plusieurs lexèmes qui appartiennent à la classe grammaticale du nom, d'origine française, employés en compatibilité totale avec les catégories du nombre et du genre de la langue roumaine: 1. «Preferata mea este Saturn cu **anourile** lui» (du français **anneau**, n.m.). Le substantif du genre masculin est employé au pluriel et intégré au genre neutre de la langue roumaine, sous la forme **anouri**, qui devient ainsi compatible avec le déterminant **-le**. 2. «Avionul ăsta are **elele** mai mari» (Cet avion a les ailes plus grandes). Le substantif du genre féminin est adapté phonétiquement au roumain, sous la forme du pluriel **ele**, et employé au même genre qu'en français (le féminin), épousant ainsi en toute compatibilité morphologique l'article défini correspondant (du roumain), **-le**. 3. «Mi-a cumpărat mama niște **siusete**» (Maman m'a acheté des sucettes). Dans ce cas aussi, notre petit locuteur nous fournit un exemple de mot bilingue, d'origine française, qu'il adapte naturellement au phonétisme du roumain, en l'employant dans une phrase conçue entièrement en langue roumaine, à la forme du pluriel féminin, **-e**. Un autre exemple de ce type d'interférence est représenté par un pronom, **certaines**, employé au féminin pluriel en roumain, parfaitement adapté du point de vue phonétique, et en compatibilité toute naturelle (morphologique, de genre et de nombre) avec le déterminant défini du roumain: «Mi-a cumpărat mama niște siusete. **Sertenele** se lipesc de limbă, altele se topesc». Le parachutage du français en roumain est parfait, l'intégration bilingue allant jusqu'à l'emploi du mot (bilingue) dans le cadre d'une opposition sémantico-logique: **sertenele** – **altele**. Enfin, pour clore la liste d'exemples de ce paradigme, mentionnons le mot bilingue **pomă**, employé en roumain avec son genre d'origine, qui accompagne le transfert de signification et l'adaptation phonétique au niveau du signifiant: o **pomă** (du français une pomme): „Mi-a mîncat o pomă» (Il m'a mangé une pomme). Nous avons là une interférence qui est plus ou moins en voie de disparition, son époque de gloire remontant vers l'âge de 4 ans et demi de notre petit locuteur bilingue. L'adaptation phonétique et morphologique du mot bilingue représentent les preuves linguistiques irréfutables du parfait fonctionnement logique de cette interférence, appuyé par l'opposition de genre grammatical du terme en question dans les deux langues qui nous intéressent: en roumain, l'équivalent **măr** étant du genre neutre.

Une autre catégorie de mots bilingues sont produits par des interférences qui relèvent toujours des comportements linguistiques réciproques de premier rang: il s'agit de quelques noms qui interfèrent le paradigme lexical de l'autre langue au niveau d'une catégorie grammaticale bien précise, celle du genre. Nous nous arrêterons à trois exemples seulement, présents dans notre corpus franco-roumain: **un goril**, **un termit** et **un problem** (du français **un gorille**, **un termite** et, respectivement, **un problème**). «Ăsta este un goril» (Celui-ci est un gorille),

«Mămica, am un problem aici» (Maman, j'ai un problème là), ou bien «Termitul ăsta a ros tot copacul» (Ce termite a rongé l'arbre en entier) sont les contextes d'emplois de nos termes. En langue roumaine, ces substantifs sont tous du genre féminin et ce genre d'utilisation grammaticale est considéré par les enseignants de langue française comme l'une des fautes les plus répandues qui caractérisent les apprenants étrangers du français. Sanctionnée vivement chez ces derniers, cette (pseudo-)erreur est dans notre cas un exemple d'un autre type d'interférence bilinguale, franco-roumaine, les mots en question étant interprétés comme des mots devenus bilingues grâce à leur adaptation phonétique non doublée d'une adaptation grammaticale, le signifiant étant intégré avec le genre grammatical de sa langue d'origine. D'autres linguistes, auxquels ne nous joignons pas, parlent dans ce cas d'emprunts entre les deux langues, concept qui ne nous semble guère approprié pour cette réalité qui caractérise l'usage de la parole, du discours, les emprunts relevant d'habitude du domaine de la langue, du système (Grosjean 1984: 15-16). Nous considérons d'ailleurs toujours des mots bilingues, individualisés en tant que tels par leur adaptation phonétique dans l'une des deux langues maîtrisées et pratiquées par notre petit sujet bilingue, quelques adverbes, dont nous mentionnerons que deux: **difisil et normalant**. Nous reviendrons plus loin sur la position plus forte du français par rapport au roumain, en ce qui concerne la direction et l'orientation des interférences engendrées par les comportements linguistique réciproques que nous avons appelés de premier rang. «Vezi, mămica, e difisil, ajută-mă și tu» (Tu vois, maman, c'est difficile, aide-moi un peu), et aussi «**Normalmant**, cumpărăm siusetuțe dacă sînt cuminte» (Normalment, si je suis sage, on achète des petites sucettes). La direction de l'acquisition des deux adverbes ayant eu comme point de départ le français, la langue particulièrement affectonnée – car attribuée à son père, les deux mots deviennent bilingues tout naturellement par simple adaptation phonétique et contextualisation dans le discours en roumain, avec son interlocuteur privilégiée de roumain, sa mère. C'est toujours le sens de l'orientation du processus d'acquisitions linguistiques d'un autre terme qui marque la production d'une autre interférence et donc, l'apparition d'un autre mot bilingue, transposé du roumain en français, cette fois-ci: **grădiniță**. Employé à l'intérieur d'une phrase en français, lors d'un comportement linguistique réciproque de premier rang, défini par rapport à son père – en tant qu'interlocuteur, il devient bilingue par son adaptation grammaticale au système du français dont il épouse la classe morphologique de l'article défini et la catégorie grammaticale du genre – le féminin, adaptation non doublée néanmoins d'une adaptation phonétique: „Quand je suis allé à la **grădiniță**” (Quand je suis allé à l'école). Le mot bilingue relève d'une acquisition lexicale essentiellement roumaine, notre petit sujet bilingue ne se posant point le problème de l'incompréhension par son interlocuteur, qui, même Français, est censé connaître la réalité référentielle dont il est question, car

il est plongé à son tour dans un milieu linguistique à dominante roumaine, dont cette réalité – l'école maternelle – est essentielle pour son existence à ce moment précis de celle-ci. Nous reviendrons un peu plus loin sur la prise de conscience qu'il a depuis l'âge de quatre ans déjà de son bilinguisme, en tant qu'utilisation langagière de deux codes linguistique différents. Car, en France, toujours pendant un comportement réciproque de premier rang, défini par rapport à sa grande-mère, Française et non vivante en Roumanie, cette interférence ne se produit guère, le mot école étant employé normalement, à sa place, dans le même type de construction syntaxique: „A l'école, je fais de l'anglais”, etc.

Toujours au niveau des comportements linguistiques réciproques de premier rang, on peut parler d'interférences caractérisées par la production de phrases bilingues. Par phrase bilingue, nous comprenons une production prédicative de dimensions plus ou moins développées, dont la particularité principale est celle de reprendre dans la langue qui accueille l'interférence – en principe sous forme de calque grammatical, ou lexico-grammatical – une structure morpho-syntaxique de la langue qui cause l'interférence en question. Voyons quelques exemples: «Mămica, **am deja mîncat...**» (Maman, j'ai déjà mangé...). La construction correcte en roumain ne permet pas l'introduction syntaxique d'un élément quelconque entre l'auxiliaire et le participe passé, au niveau du passé composé. Notre petit sujet bilingue applique en langue roumaine une structure morpho-syntaxique caractéristique de la langue française. La même structure se retrouve dans une autre phrase-exemple, toujours adressée à sa mère (l'interlocuteur roumain par excellence!): «**Ți-am deja zis** că nu eu am făcut asta» (Je t'ai déjà dit que ce n'est pas moi qui ai fait cela). Ou bien, avec un autre adverbe: «**Animalele au bine dormit**» (Les animaux ont bien dormi). Toujours à ce niveau de la commutation syntaxique, nous avons relevé un autre type de phrases bilingues, caractérisées par l'emploi en roumain de l'adjectif-épithète devant son substantif, selon l'usage morpho-syntaxique du français: «Am făcut **o jucăușă prostie**» (J'ai fait une coquise de bêtise); «Mămica, nu vezi, nu are **buna formă**» (Mais, maman, tu ne vois pas, ça n'a pas la bonne forme); ou bien, lorsque son père rentre un peu trop tard de son travail, il le remarque tout de suite: „Tăticul nu a venit **la buna oră**» (Papa n'est pas rentré à la bonne heure). Ce genre de phrases bilingues nous l'interpréterions toujours comme un résultat de la position forte du français (justifiée par sa charge d'affectivité) au niveau des deux langues trouvées en situation de bilinguisme, position qui se reflète de temps en temps au niveau de la pratique bilinguale de notre petit locuteur. Ce type d'interférences engendrées par des comportements réciproques de premier rang mènent également à la production d'une autre catégorie de phrases bilingues, qui représentent des calques lexico-grammaticaux en roumain de certaines constructions morpho-syntaxiques du français. Voyons quelques exemples: «Pe Mercur **face cel mai cald**, pentru că e cel mai apropiat de soare» (Sur Mercur, il fait le plus chaud,

car c'est le plus proche du soleil); «A pățit asta pentru că **n-a făcut atenție**» (Il lui est arrivé cela, parce qu'il n'a pas fait attention); «Hai mămica, poți să te uiți, **nu face frică**» (Maman, allez, tu peux regarder, ça ne fait pas peur». Dans l'autre sens des interférences, du roumain vers le français, nous avons également enregistré un exemple: «Papa, **tu me donnes drumou** à l'ordinateur, s'il te plaît» (au lieu de mettre en marche, du roumain *a da drumul la*). Remarquons toutefois l'alternance de ce type de phrases bilingues avec les constructions roumaines correspondantes qu'on attend de lui (*e cel mai cald, n-a fost atent, n-ai să te sperii, respectivament, faire marcher*). Dans ces conditions, leur production prouve une certaine évolution dans la pratique bilingue de notre petit locuteur, de maîtrise de plus en plus forte des deux codes, le sujet se permettant ce genre de libertés de choix paradigmatique, sous-tendues par son assurance plus ou moins consciente, d'ailleurs, en ce qui concerne le fonctionnement de la communication et donc du fait de se faire comprendre par ses interlocuteurs de premier rang. En empruntant un concept proposé par F. Grosjean (1984: 4-25), on pourrait interpréter cette catégorie de phrases bilingues comme une forme adaptée phonétiquement de codes-switching, défini par ce linguiste de la façon suivante: «un passage momentané mais complet d'une langue à l'autre pour la durée d'un mot, d'un syntagme...».

Voyons maintenant ce qu'il en est des comportements linguistiques réciproques de second rang. Dans ce cas, nous assistons à la constitution d'un **imaginaire linguistique** extrêmement intéressant de notre petit locuteur bilingue. Par imaginaire linguistique, nous comprendrons ici, avec Anne-Marie Houdebine (1998: 12), «le rapport du sujet à la langue», l'ensemble des représentations que le locuteur se fait par rapport à la langue qu'il parle, ses commentaires à l'égard de l'usage de cette langue. Nous parlerons de la parfaite prise de conscience de notre petit locuteur de son bilinguisme dès l'âge de 4 ans et des différents types de normes qu'il esquisse par rapport à sa pratique bilingue, et qui sous-tendent son imaginaire linguistique. Ses comportements réciproques de second rang sont engendrés lors des interactions avec des locuteurs roumains autres que sa mère (et sa famille roumaine, ses tantes et ses grands-parents), et des locuteurs français autre que son père (et, respectivement, sa famille de France). De la première catégorie font partie essentiellement ses amis, sa maîtresse d'école maternelle, ainsi que d'autres connaissances. De la seconde, des Français de passage à Iasi, des amis ou des collègues de travail de ses parents. Avec ses derniers, notre petit locuteur répond automatiquement en français à un échange communicationnel déclenché en français, ou bien prend l'initiative d'un échange en français lorsqu'il se trouve en situation de communication avec eux. Nous nous trouvons là en présence de **normes communicationnelles**, car notre petit locuteur sait très exactement avec quel type d'interlocuteurs il doit parler telle langue, en parlant donc français avec des interlocuteurs français et roumain avec des interlocuteurs

roumains. Néanmoins, à l'intérieur de cette catégorie de normes, nous en avons décelé une autre, celle des **normes prescriptives**, qui sont conditionnées par le type particulier d'interlocuteur, par le lieu et la nature de la situation de communication. Avec son père, il ne parle qu'en français, parce que son papa est Français. Lorsque sa mère adresse parfois – par mégarde – quelques mots en roumain à son père, il la remet tout de suite sur la bonne voie du déroulement de l'interaction avec celui-ci: «Maman, tu dois lui parler en français, parce qu'il est Français». Le même type de prescriptions visent également les autres interlocuteurs roumains, qui sont tout de suite avertis sur la seule orientation possible de l'échange communicationnel avec son père: «Mariana, je te préviens, mon papa, il ne parle qu'en français». Lorsqu'on se trouve en France, en vacances chez sa grande-mère paternelle, lorsque sa maman lui parle en roumain – même s'ils sont que tous les deux –, il lui fait la réflexion suivante (en français!): «Maman, voyons, ici on est en France, donc il faut parler français!». Enfin, lors de ses dialogues imaginaires avec son hamster ou ses personnages imaginaires (type particulier de situation de communication, le plus souvent ludique), il préfère parfois parler français, selon les compétences linguistiques de ceux-ci: «Je parle français avec brise, car elle parle français»; ou bien, «Avec Brownie – le hamster –, je parle français, car il comprend le français». Ces normes communicationnelles vivent en bonne entente avec des **normes affectives**, qui trahissent une préférence affective pour l'une des deux langues, ainsi que le choix très aléatoire de les utiliser, avec des interlocuteurs privilégiés, qui lui sont particulièrement chers. A ses amis d'école, ainsi qu'à sa maîtresse, il leur fait part de ses compétences linguistiques en français: «Moi je parle français comme mon papa», ou bien, «Moi, je sais parler français comme mon papa, car je suis Français comme lui». Parfois, avec sa petite copine, d'un an sa cadette, qui ne parle que roumain, il se met à parler en français, en lui racontant des histoires, dont il sait très exactement qu'elle ne comprend absolument rien. Le français est chargé d'affectivité, étant interprété comme code linguistique attribué à son père auquel il s'identifie en tant que locuteur élitiste d'une langue exotique – car étrangère, parlée dans un paysage linguistique à dominante exclusivement roumaine. Néanmoins, selon les circonstances, le roumain aussi se charge d'affectivité et, au bout de quelques semaines passées en France, où tout le monde ne parle qu'en français, il demande parfois à sa mère de lui parler un peu en roumain, un peu cachottier: «Mămica, hai să vorbim un pic în română noi doi...» (Maman, si tu veux bien, on peut parler un peu en roumain, nous deux). Cet ensemble de normes est étayé aussi par l'existence d'un métalangage chez notre petit locuteur qui prouve à son tour le fait qu'il est parfaitement conscient de son bilinguisme. Il s'agit d'un métadiscours explicite du genre: «Je suis bilingue, parce que je parle deux langues: le roumain et le français... Maman, toi aussi tu es un peu bilingue, mais moi je suis encore plus bilingue que toi. Je suis le plus bilingue de tous». Ou

bien, il fait des traductions pour ses amis: «*Escargot, adică melc, Mariana*». Au cas où elle ne le savait pas... Parfois, ce genre d'initiation – toujours en français! – se fait de façon très explicite, et les interlocuteurs visés sont ses amis, surtout sa copine préférée: «*Ana, în franceză tigru se spune tigre. Spune și tu tigre*» (Ana, tu vois, en français, *tigru* se dit *tigre*. Dis-le, *tigre*). Evidemment, elle sait qu'Emmanuel parle deux langues et quand elle ne le comprend pas, c'est qu'il doit parler français. C'est lui qui l'a mise dans la confiance de son bilinguisme, de ses compétences linguistiques en français, une langue autre que le roumain, parlée surtout par son père, en tant que Français. Voilà donc des preuves irréfutables qui soutiennent notre affirmation selon laquelle le petit locuteur est parfaitement conscient de son bilinguisme, et qui contredisent en même temps certaines théories dont celle de Cécile Valletoux (1988: 210) sur l'absence de la conceptualisation de la différence des codes, qui ne se ferait pas vers l'âge de 4 ou de 5 ans. Il nous semble également que son hypothèse selon laquelle au début de la pratique bilingue, les petits locuteurs parleraient une langue-bilingue, composée des éléments qu'ils connaissent des deux codes (Valletoux 1988: 214), est entièrement fautive aussi. Nous préférons donc parler avec W. F. Mackey de comportements linguistiques de plusieurs types, ainsi que d'interférences qu'ils engendrent et d'une prise de conscience du bilinguisme chez le petit locuteur dès l'âge de 4 ans, ou 4 ans et demi, rejoignant de la sorte la théorie de A. Fantini (1985: 29). Charles Bouton le dit également dans son livre sur la neurolinguistique (1984), où il précise qu'à l'âge de trois ans déjà, l'enfant est conscient du fait qu'il utilise deux langues. Et il n'est pas le seul: W. Leopold (1952, vol. 4) affirmait déjà bien avant que c'est toujours à l'âge de trois ans que sa fille Hildegard séparait les deux systèmes anglais et allemand, ayant la conscience de maîtriser deux langues différentes.

Nous gardons également nos réserves en ce qui concerne la notion d'interlangue proposée par Klaus Vogel (1995: 19), définie comme la langue qui se forme chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue cible, sans pour autant qu'elle coïncide avec cette langue cible, et qui serait composée de la langue maternelle, d'autres langues étrangères préalablement acquises et de la langue cible. Dans le cas très précis de notre sujet bilingue, les deux langues sont apprises simultanément, les interférences qui apparaissent entre les deux codes représentant justement l'une des preuves de cette simultanéité en matière d'acquisitions lexicales et morpho-syntaxiques. Le souci permanent de notre petit locuteur est celui de se mettre à un même niveau de compétences linguistiques dans les deux langues, souci exprimé par des initiations très claires du genre: «*Mămica, cum se spune a jefui în franceză? Maman, comment on dit a jefui en français?*», dès qu'il apprend ce verbe en roumain; ou bien, dans l'autre sens, dès qu'il apprend un terme nouveau ou un syntagme nouveau en français, il se renseigne sur son

correspondant en roumain: «Mămica, cum se spune *Saturne/ les épaules* în romană? Maman, comment on dit *Saturne / les épaules* en roumain?».

On peut donc remarquer une richesse extraordinaire de réactions linguistiques manifestées au niveau des deux codes maîtrisés par notre petit sujet bilingue, et son admirable sens d'orientation langagière lors de sa pratique bilinguale. Les différents types de comportements linguistiques et les interférences enregistrées ne sont que des indicateurs supplémentaires de cet imaginaire linguistique dont on parlait plus haut et qui se forme petit à petit, en aboutissant chez notre locuteur à une parfaite prise de conscience de son bilinguisme... A 5 ans et demi déjà, selon ses dires, il est «le plus bilingue du monde...»

Bibliographie

- Boujon, Claude, *La Brouille*, l'Ecole des loisirs, Paris, 1989.
- Bouton, Charles, *La neurolinguistique*, P.U.F., collection «Que sais-je?», Paris, 1984.
- Fantini, A., *Language acquisition of a bilingual child: a sociolinguistic perspective*, College Hill Presse, San Diego, 1985.
- Grosjean, F., *Le bilinguisme: vivre avec deux langues*, dans BULAG, numéro 11, 1984.
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie, *L'imaginaire linguistique: questions au modèle et applications actuelles*, dans *Limbaje și comunicare*, III, *Expresie și sens*, Editura Junimea, Iași, 1998.
- Leopold, W., *Speech Development of a Bilingual Child* (4 volumes), North Western Press, 1939-1949.
- Mackey, William, Francis, *Bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris, 1976.
- Valletoux, Cécile, *La prise de conscience du bilinguisme à travers l'imaginaire linguistique des enfants préscolarisés bilingues*, dans *Limbaje și comunicare*, III, *Expresie și sens*, Editura Junimea, Iași, 1998.
- Vogel, Klaus, *L'interlangue, la langue de l'apprenant*, Nathan, Paris, 1995.